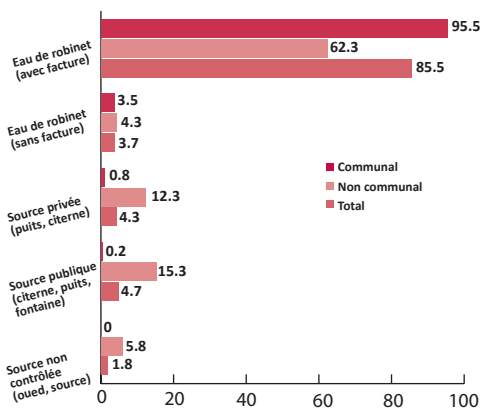


Graphique n°4: Répartition des ménages selon la source principale d'alimentation en eau par milieu (%)



Les efforts déployés par la SONEDE pour étendre son réseau à travers les différentes régions du pays, ont permis d'alimenter en eau potable près de 90% des ménages dans le pays. En termes d'effectifs, c'est plus de 2 millions 400 mille ménages qui disposent de l'eau courante. C'est-à-dire de l'eau de robinet de la SONEDE (avec ou sans facture).

Toutefois, ces résultats importants ne doivent pas masquer l'existence de 47 mille ménages, soit environ 200 mille personnes, qui s'alimentent encore de sources d'eau non aménagées et non contrôlées tels que « oued, source d'un cours d'eau... ». Ils représentent 1.8% de l'ensemble des ménages dans le pays.

Cette population déshéritée qui s'approvisionne en eau de sources non aménagées vit exclusivement en milieu non communal.

C'est justement dans ce milieu que l'effort d'extension du réseau de la SONEDE n'a permis d'alimenter en eau courante que les 2/3 des ménages (eau de robinet avec ou sans facture).

Par contre, en milieu communal, même pas 20 mille ménages qui n'ont pas l'eau courante de la SONEDE. Ils représentent 1% de l'ensemble des ménages dans ce milieu ou 0.7% de la totalité des ménages en Tunisie.

L'analyse comparative de la situation actuelle avec la situation à la date de chacun des recensements précédents (depuis 1966) permet de dégager les tendances d'évolution de chaque source d'eau, d'évaluer le chemin parcouru en matière d'alimentation des ménages en eau potable et de relever surtout les points saillants dans ce domaine.

Tableau 12: Répartition proportionnelle des ménages selon la source principale d'alimentation en eau depuis 1966 (en%)

Source d'eau	1966	1975	1984	1994	2004	2014
Eau Courante (SONEDE)	14.9	28.5	49.4	69.1	83.4	89.2
Source privée (puits, citerne)	17.1	15.1	16.8	13.0	6.4	4.3
Source publique (citerne, puits, fontaine)	51.4	42.4	23.1	14.2	7.9	4.7
Source non contrôlée (oued, source)	16.6	13.0	10.7	3.7	2.3	1.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Il ressort de ce tableau que la situation des ménages, en ce qui concerne l'alimentation en eau s'est nettement améliorée entre 1966 et 2014. Effectivement les branchements au réseau de la SONEDE ne cessent de progresser au fil des années. Il passe de 14.9% seulement en 1966 à 89.2% en 2014.

En contre partie, les trois autres types de sources d'eau (sources privés, sources communautaires publiques et sources non aménagées et non contrôlées) voient leurs proportions régresser au cours de la même période (1966 – 2014), atteignant des niveaux relativement bas. Cela veut dire qu'il y a de moins en moins de recours à ces trois types de sources.

Pas plus de 47 mille ménages qui se trouvent manifestement en situation préoccupante du fait que les points d'eau dont ils s'alimentent ne sont ni aménagés ni contrôlés.

Il y a lieu de constater aussi que, dans plusieurs gouvernorats, de bonnes proportions de ménages ruraux s'alimentent de sources communautaires publiques (borne – fontaine, citerne, puits).

Tableau 13: Proportion de ménages du milieu non communal ayant l'eau courante (de la SONEDE (avec ou sans facture))

Gouvernorat	(%)
Tunis	-
Ariana	97.2
Ben Arous	96.0
Manouba	93.8
Nabeul	71.6
Zaghuan	66.2
Bizerte	68.1
Bèja	62.1
Jendouba	54.3
El kef	43.5
Siliana	53.9
Sousse	95.6
Monastir	-
Mahdia	94.0
Sfax	77.4
Kairouan	52.2
Kasserine	37.9
Sidi Bouzid	39.3
Gabes	88.0
Medenine	80.1
Tataouine	86.8
Gafsa	61.9
Tozeur	95.5
Kebelli	98.4
Total	66.6



70, Rue Ech-cham Tunis BP 265 Cedex

Tel : (216) 71 891 002

Fax : (216) 71 792 559

E-mail: ins@ins.tn

Site: www.ins.tn



Lors des recensements, le ménage est identifié comme unité statistique principale conjointement avec les deux autres unités statistiques à savoir l'individu et le logement. La présente analyse se propose de décrire les conditions d'habitat des ménages à travers un certain nombre d'indicateurs élaborés à partir de données collectées sur les ménages lors du recensement de 2014. Aussi, des analyses comparatives de la situation au moment du recensement de 2014 avec les situations lors des recensements précédents seront faites.

LES MÉNAGES ET LEUR ÉVOLUTION

Les recensements successifs réalisés en Tunisie montrent à l'évidence l'importante évolution quantitative des ménages au cours du temps.

En effet, le nombre de ménages a évolué au fil des années avec une tendance ascendante. Evalué à 873.9 mille unités en 1966, date du premier recensement réalisé par la Tunisie indépendante, il passe à 1016.1¹ mille en 1975 et à 1273 mille en 1984 ; puis il se situe à 1704.2 mille en 1994 et à 2185.8 mille en 2004 pour atteindre 2713 en 2014.

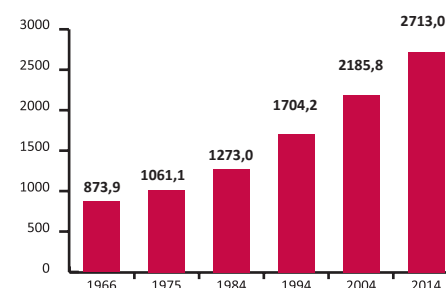
Comme on peut le constater, le nombre de ménages a progressé durant cette longue période (de 1966 à 2014) avec un rythme presque exponentiel.

Le croît a été de 142.2 mille ménages entre (1966 – 1975) et 256.9 mille ménages entre (1975 – 1984) ; puis il passe à un autre palier atteignant 431.2 mille ménages entre (1984 -1994) et 481.6 mille ménages entre (1994 – 2004) ; en fin il atteint 527.2 mille ménages entre (2004 – 2014).

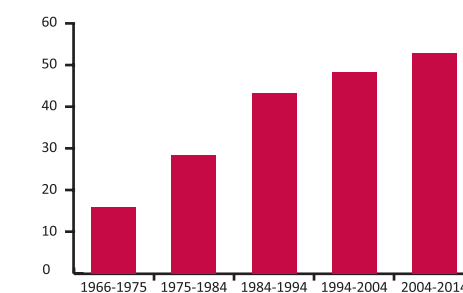
Tableau 1 : Evolution du nombre de ménages depuis 1966 (en milliers)

Année	1966	1975	1984	1994	2004	2014
Ménages	873.9	1016.1	1273.0	1704.2	2185.8	2713
Croît intercensitaire	-	142.2	256.9	431.2	481.6	527.2
Croît annuel moyen	-	15.9	28.5	43.1	48.2	52.7

Graphique n°1: Evolution du nombre de ménages par année de recensement (nombre en milliers)



Graphique n°2: Evolution du croît annuel moyen des ménages par période intercensitaire (en milliers)



En termes d'accroissement, le nombre de ménages progresse de 2.5% entre 1975 et 1984 pour culminer à 3% durant la période (1984 -1994) avant d'accuser une tendance à la baisse en se situant à 2.5% entre 1994 et 2004, puis à 2.2% entre 2004 et 2014. Comparé au taux d'accroissement de la population, le taux d'accroissement des ménages est plus du double de celui de la population depuis les années quatre vingt dix.

Tableau 2 : Evolution du taux d'accroissement de la population et des ménages

Taux d'accroissement	1966	1975	1984	1994	2004	2014
De la population	-	2.35	2.48	2.35	1.21	1.3
Des ménages	-	1.69	2.54	2.96	2.52	2.8

En fait, les deux taux varient selon le même schéma. Ils augmentent, dans un premier temps, jusqu'à un maximum avant d'entamer par la suite une tendance à la

baisse. Au vue de leur variation, on peut relever les points de différence suivants :

- Le taux d'accroissement de la population atteint son maximum entre 1975 et 1984, alors que celui des ménages est à son maximum entre 1984 et 1994 ; c'est-à-dire il y a un décalage d'une décennie.

- Les deux taux d'accroissement, de la population et des ménages, lorsqu'ils entament leur baisse respective, le taux d'accroissement de la population va plus vite dans sa baisse que celui des ménages. Ceci s'explique essentiellement par l'évolution du nombre de naissances et du niveau de la mortalité et particulièrement de la mortalité infantile et surtout par la transformation, au cours du temps, de la structure par âge de la population. Ces facteurs, et bien d'autres, sont de nature à faire ressortir les générations mariables, c'est-à-dire les générations ayant atteint l'âge de fonder des ménages.

MÉNAGES PAR MILIEU

A la date du recensement, le milieu communal compte 1901mille ménages et le milieu non communal 812 mille sur un total de 2713 mille ménages dans le pays.

Proportionnellement, le milieu communal accapare à lui seul 70% des ménages ; proportion plus élevée que celle observée au niveau de la population totale (67.7% des habitants du pays résident dans le milieu communal en 2014.)

Depuis longtemps, le croît du nombre de ménages le plus élevé se produit en milieu communal. La décennie (2004 – 2014) n'a pas fait l'exception. En effet d'une augmentation nette de 527.2 mille ménages, enregistrée au cours de cette période intercensitaire, le milieu communal a absorbé 412.4 mille et le milieu non communal 114.8 mille seulement.

En termes relatifs, le milieu communal accapare 78.2% de l'augmentation du nombre de ménages entre 2004 et 2014. Il en a absorbé 82.2% entre 1994 et 2004 ; 92.6% entre 1984 et 1994 et 79.7% entre 1975 et 1984.

¹ Ce chiffre est tiré des résultats préliminaires établis à partir des documents de base, alors que l'exploitation de l'échantillon au 1/10 éme a donné un nombre total de ménages de 1009670 ménages.

Tableau 3 : Evolution du nombre de ménages par milieu depuis 1975

Milieu	Effectifs (en milliers)				Taux d'accroissement (%)				
	1975	1984	1994	2004	2014	1975-1984	1984-1994	1994-2004	2004-2014
Communal	488.6	693.3	1093.2	1488.6	1901.4	4.0	4.7	3.1	2.5
Non communal	527.5	579.7	611.6	697.2	811.6	1.0	0.5	1.3	1.5
Total	1016.1	1273.0	1704.8	2185.8	2713.0	2.5	3.0	2.5	2.2

Le niveau élevé du taux d'accroissement observé dans le milieu communal entre 1984 et 1994 est imputable, pas seulement à l'accroissement démographique certes, mais aussi à la création d'un nombre élevé de nouvelles communes² et à l'extension des périmètres des communes déjà existantes pendant la période sus indiquée.

LA TAILLE DE MÉNAGE ET SON ÉVOLUTION

Les statistiques se rapportant à la taille du ménage permettent de déterminer la taille moyenne du ménage en Tunisie et de disposer de la distribution des ménages selon leur taille. Cette dernière donnée est de nature à mettre en relief la proportion des ménages de petite taille et celle des ménages de grande taille.

Aussi, moyennant des comparaisons, ces statistiques permettent de dégager les tendances d'évolution des différentes tailles de ménages.

Tableau 4 : Ménages selon la taille par milieu

Taille du ménage	Effectifs			Pourcentage (%)		
	Communal	Non communal	Total	Communal	Non communal	Total
1	127353	39254	166607	6.7	4.8	6.1
2	302361	115861	418222	15.9	14.3	15.4
3	358856	127185	486041	18.9	15.7	17.9
4	474591	166840	641431	25.0	20.6	23.6
5	352814	159969	508783	18.6	19.2	18.8
6	170567	102775	273342	9.0	12.7	10.1
7 et plus	114822	103727	218549	6.0	12.8	8.1
Total	1901364	811611	2712975	100.0	100.0	100.0

Les ménages les plus fréquents sont composés de 4 personnes. 23.6% des ménages dans le pays sont de telle taille. En milieu communal, c'est exactement le 1/4 des ménages et en milieu non communal, à peu de chose près, c'est le 1/5 des ménages qui sont d'une taille de 4 personnes.

Les répartitions proportionnelles des ménages par milieu révèlent qu'il y a relativement plus de familles nombreuses en milieu non communal qu'en milieu communal. En effet les ménages de plus de 4 personnes représentent 44.7% en milieu non communal, 33.6% en milieu communal.

Tableau 5 : Evolution des ménages par taille entre 1975 et 2014

Taille du ménage	Effectifs (en milliers)		Pourcentage (%)	
	1975	2014	1975	2014
1	44.1	166.6	4.4	6.1
2	102.1	418.2	10.1	15.4
3	114.9	486.0	11.4	17.9
4	126.2	641.4	12.5	23.6
5	131.0	508.8	13.0	18.8
6	134.0	273.4	13.3	10.1
7 et plus	357.3	218.6	35.3	8.1
Total	1009.7³	2713.0	100.0	100.0

En l'espace d'une quarantaine d'années (de 1975 à 2014) la structure des ménages selon la taille a considérablement changé. Elle passe d'une situation en 1975 où plus la taille augmente plus la proportion de

Tableau 6 : Evolution de la taille moyenne du ménage par milieu depuis 1975

Milieu	1975	1984	1994	2004	2014
Communal	5.44	5.31	4.90	4.32	3.91
Non communal	5.56	5.67	5.60	4.99	4.37
Total	5.50	5.47	5.16	4.53	4.05

Il ressort de ce tableau que le ménage en 2014 est composé de 4 personnes en moyenne. Il était composé en 1975 de 5.5 personnes en moyenne. L'écart est de 1.5 personne.

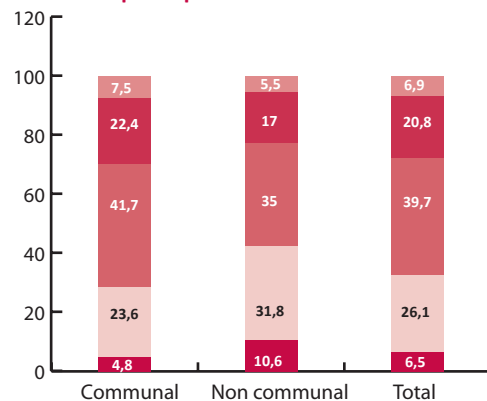
Le rythme de baisse de la taille moyenne de ménages durant la période (1975 -2014) a été d'abord lent jusqu'au milieu des années quatre vingt, puis il a été plus rapide dans sa baisse.

Par milieu, le schéma de variation, à travers le temps de la taille moyenne de ménages diffère d'un milieu à un autre. En milieu communal, la taille moyenne a régressé continuellement depuis 1975 ; contrairement au milieu non communal où elle a oscillé, pendant la période (1975 – 1994), entre 5.56 et 5.60 en passant par 5.67 personnes en 1984. A partir du milieu des années quatre vingt dix, la taille moyenne de ménages dans ce milieu amorce une baisse rapide. Il se situe à 4.99 en 2004 et à 4.37 en 2014.

Tableau 7 : Répartition des ménages selon le mode d'occupation par milieu

Mode d'occupation	Effectifs		
	Communal	Non communal	Total
Propriétaire	1351	744	2095
Locataire	451	30	481
Logé gratuitement	95	35	130
Autres modes	5	2	7
Total	1901	812	2713

Graphique n°3: Répartition des ménages selon nombre de pièces par milieu



Il se dégage du tableau ci-dessus que les ménages en Tunisie, dans leur immense majorité, sont propriétaires des logements qu'ils occupent au moment du recensement avec une proportion de 77.2%. Cette proportion s'élève à 91.7% en milieu non communal et dans certains gouvernorats

elle frôle 90%. C'est le cas des gouvernorats de Mahdia (88.8%), de Sidi Bouzid (88.6%) et de Jendouba (88.2%). Mieux encore, en milieu non communal de ces gouvernorats, la proportion des ménages propriétaires dépasse 95%. C'est dans le gouvernorat de Tunis qu'on a enregistré la proportion de ménages propriétaires la plus faible ne dépassant pas 61.9%.

Les proportions de ménages propriétaires de logements dégagées par le recensement représentent en fait le minimum du nombre réel de ménages propriétaires. En effet, il est connu que certains ménages peuvent être propriétaires de logements qu'ils louent, pour une raison ou pour une autre, à d'autres ménages et pour leurs besoins dans ce cas, ils prennent en location d'autres logements et de ce fait, ils se classent comme locataires et non commune propriétaires.

Les ménages locataires à la date du recensement, au nombre de 481 mille, représentent 17.7% de l'ensemble de ménages dans le pays. Le milieu communal en accapare 451 mille ; soit 93.8% de l'ensemble des ménages locataires et 23.7% de l'ensemble des ménages dans le milieu communal. Le nombre de ménages de ce milieu est de 1901 mille.

Les ménages logés gratuitement dans leur ensemble représentent grosso-modo 5% de l'ensemble des ménages dans le pays.

Tableau 8 : Evolution de la répartition des ménages selon le mode d'occupation des logements (en%)

Mode d'occupation	1975	1984	1994	2004	2014
Propriétaire	73.9	78.9	78.3	77.4	77.2
Locataire	13.7	12.6	13.9	16.3	17.7
Logé gratuitement	12.4	8.5	7.8	6.3	5.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Les efforts déployés au profit des ménages pour qu'ils accèdent à la propriété de logements ont aboutis à des résultats probants. Ils ont permis d'accroître la proportion des ménages propriétaires de 73.9% en 1975 à 78.9% en 1984.

Puis cette proportion s'est stabilisée quelque peu entre 1984 et 1994 avant de baisser à un autre palier où elle se stabilise durant la période (2004 – 2014) entre 77.4% et 77.2%.

Quant aux locataires et aux logés gratuitement, ils voient leurs proportions varier, au cours du temps, en sens inverse. La proportion des ménages locataires est en augmentation continue depuis les années 80 et celle des ménages logés gratuitement en baisse depuis les années 70.

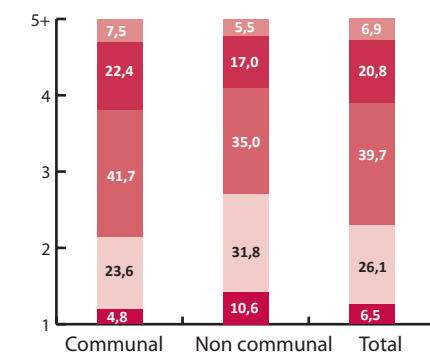
NOMBRE DE PIÈCES UTILISÉES PAR LE MÉNAGE

Le recensement permet de connaître les conditions d'habitat des ménages à travers un certain nombre d'indicateurs, entre autres, le nombre de pièces par ménage dans le logement

Tableau 9: Répartition des ménages selon le nombre de pièces par milieu

Nombre de pièces	Effectifs (en milliers)		
	Communal	Non communal	Total
1	91	86	177
2	449	258	707
3	793	284	1078
4	426	138	564
5 et plus	143	45	187
Total	1901	812	2713

Graphique n°4: Répartition des ménages selon le nombre de pièces par milieu (%)



La distribution de ménages selon le nombre de pièces montre que, relativement le gros des ménages dispose de 4 pièces et que, peu de ménages dispose d'une pièce ou de 5 pièces et plus. Cette constatation reste vraie aussi bien en milieu communal qu'en milieu non communal.

Les ménages qui vivent dans une seule pièce ne représentent que 4.8% en milieu communal et 10.6% en milieu non communal.

Les ménages disposant de 3 pièces prédominent relativement en milieu communal avec une proportion de 41.7% et aussi en milieu non communal avec une proportion de 35%. Au niveau de l'ensemble du pays, les ménages qui disposent de 3 pièces pour se loger représentent environ 40%.

Notons par ailleurs, qu'en moyenne les ménages disposant de 3.1 pièces en milieu communal et 2.8 pièces en milieu non communal. Ce qui fait, à peu près, une moyenne de 3 pièces par ménage au niveau national.

Par gouvernorat, le nombre moyen de pièces à la disposition du ménage est à son maximum dans le gouvernorat de Tataouine avec 3.4 pièces et à son minimum dans le gouvernorat de Kairouan avec 2.6 pièces. L'écart est inférieur à une pièce.

Tableau 10: Evolution de la distribution des ménages (en%) selon le nombre de pièces depuis 1975

Nombre de pièces	Effectifs (en milliers)				
	1975	1984	1994	2004	2014
1	45.8	32.1	20.5	10.2	6.5
2	28.5	33.7	32.2	29.1	26.1
3 et 4	18.3	30.1	41.2	53.9	60.5
5 et plus	2.5	3.8	5.6	6.8	6.9
Non déclaré	4.9	0.3	0.5	-	-
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Il ressort de ce tableau que plus on avance dans le temps plus les ménages disposent de plus de pièces qu'auparavant. Ceci est corroboré par la forte baisse de la proportion des ménages disposant d'une seule pièce. En effet, cette proportion passe de 45.8% en l'an 1975 à seulement 6.5% en l'an 2014.

La régression, au fil des années, de la proportion des ménages vivant dans une seule pièce a été au profil des ménages disposant de 3 ou 4 pièces qui voient leur proportion augmenter continuellement et presque d'une façon régulière entre 1975 et 2014 en passant respectivement de 18.3% à 60.5%.

Cependant la proportion des ménages, qui ont à leur disposition 5 pièces et plus, a augmenté continuellement de 2.5% en 1975 à 6.9% en 2014.

ALIMENTATION EN EAU

Les sources d'alimentation en eau sont multiples. Sur le questionnaire du recensement, on a dressé une liste de sources que les ménages peuvent éventuellement en avoir recours pour s'alimenter en eau. Lors de l'interview, il est demandé à l'enquêté de préciser la source principale utilisée par le ménage.

Tableau 11: Répartition des ménages selon la source principale d'alimentation en eau par milieu

Source d'eau	Effectifs (en milliers)		
	Communal	Non communal	Total
Eau de robinet (avec facture)	1815	506	2321
Eau de robinet (sans facture)	67	35	102
Source privée (puits, citerne)	15	100	115
Source publique (citerne, puits, fontaine)	4	124	128
Source non contrôlée (oued, source)	0	47	47
Total	1901	812	2713

² Ce nombre de ménages diffère de celui présenté dans le tableau 1. Pour connaître la source de différence se référer à la note en bas du tableau 1.